

Lettre ouverte – Fermeture du moulin du Dadou à Saint-Genest de Contest : une décision incompréhensible et profondément regrettable

C'est avec une immense consternation que nous avons appris la décision du groupe InVivo de procéder à la fermeture du moulin du Dadou situé sur la commune de Saint-Genest de Contest, qui sera effective au 1er janvier 2026.

Cette décision va entraîner la suppression directe de 26 emplois qualifiés, auxquels s'ajouteront de nombreuses conséquences économiques indirectes sur notre territoire : transporteurs, entreprises sous-traitantes, partenaires locaux, sans oublier les répercussions immédiates sur la filière agricole et les producteurs qui trouvaient, avec ce site, un débouché structurant, ancré dans l'économie locale depuis des décennies.

Au-delà de l'inquiétude pour les salariés et leurs familles, c'est toute une chaîne de valeur et de savoir-faire qui se trouve fragilisée. Le moulin fait partie de ces infrastructures essentielles au dynamisme rural et au maintien des emplois industriels dans nos territoires. Il incarne une activité économique responsable, liée à la terre, génératrice de valeur pour tous.

Nous ne pouvons que déplorer, avec d'autant plus de désarroi, le choix unilatéral du démantèlement de l'outil de production. En empêchant toute reprise ou alternative industrielle, cette orientation radicale prive notre territoire de toute perspective de continuité d'activité et d'innovation future. Elle marque une rupture brutale avec l'histoire industrielle du site et réduit à néant les efforts collectifs engagés pour soutenir le développement économique local.

La Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout qui porte la compétence économique de ce territoire, ainsi que les Sénateurs du Tarn, la Région Occitanie, le Département du Tarn et la Communauté de Communes Centre Tarn affirment leur soutien plein et entier aux salariés, à leurs familles et à tous les acteurs impactés. Nous sommes à leurs côtés pour explorer les solutions d'accompagnement et les possibilités de reconversion, mais également pour interpeller le groupe InVivo sur ses responsabilités. Nous demandons que toutes les voies de dialogue soient épuisées et que la recherche d'alternatives reste ouverte, dans le respect du tissu humain et territorial.

Nous appelons également l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques et agricoles à se mobiliser contre la fragilisation de nos territoires ruraux, déjà fortement éprouvés. L'activité industrielle et agroalimentaire doit rester un pilier de l'aménagement du territoire et de l'autonomie alimentaire de notre pays.

Cette fermeture ne doit pas être une fatalité silencieuse. Nous demandons qu'elle soit reconsidérée dans l'intérêt général, afin que l'avenir du site, de ses salariés et de notre territoire ne soit pas scellé par une décision guidée uniquement par des logiques économiques éloignées de la réalité du terrain.

Parce que derrière les chiffres, il y a des vies. Parce qu'un territoire ne se démantèle pas.

**Thierry BARDOU, Président de la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout et
l'ensemble des membres du Conseil de Communauté**



Marie-Lise HOUSSEAU, Sénatrice du Tarn



Philippe FOLLIOT, Sénateur du Tarn



Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie et les conseillers régionaux du Tarn



Christophe RAMOND, Président du Département du Tarn et les conseillers départementaux du Canton



Jean-Luc CANTALOUBE, Président de la Communauté de Communes Centre Tarn



Communauté
de Communes
Centre Tarn